

Pages 199-211

(199)

« Le Delta intérieur est la seule section de la vallée du Niger où la riziculture l'emporte. (...)

L'existence dans le Delta d'un centre de riziculture ancienne a été évoquée ⁽¹⁾. Une espèce spontanée de riz sauvage *Oryza pérennis barthii* A. CHEV colonise de vastes plaines aux profondeurs moyennes. Les variétés cultivées relèvent d'*Oryza glaberrima* ST. ⁽²⁾. Les variétés asiatiques, *O. Saliva* L., ne touchèrent l'Afrique de l'Ouest qu'à partir du 16e siècle. Elles connurent un grand succès dans certains pays côtiers comme le Sierra Léone où elles furent activement encouragées dès le 19e siècle par les autorités coloniales. De là, elles gagnèrent la vallée du Niger, à une époque toute récente et par la section amont. Elles pénétrèrent dans le Delta intérieur à partir de 1920 mais *O. glaberrima* occupe encore le premier rang dans la riziculture deltaïque. *O. glaberrima* est un riz flottant acceptant des profondeurs le trois mètres. Il comprend de nombreuses variétés, 41 d'après VIGUIER dans la vallée du Niger. L'énumération ne peut être qu'incomplète, la plasticité d'*O. glaberrima* est étonnante : une variété donnée transportée dans une autre région y subit des modifications apparentes. La période végétative est, selon les variétés, de 90 à 210 jours. Plus de 150 jours pour les variétés tardives. Parmi les variétés hâtives les plus rapides, 90 à 130 jours, sont les *O. sativa* qui peuvent être flottants ou dressés si la profondeur est inférieure au mètre.



(200)

La riziculture du Delta n'est pas particulièrement favorisée par les sols des plaines inondées. Ceux-ci sont légèrement acides, pauvres en chaux et riches en humus. D'une façon générale leur fertilité augmente du haut en bas avec la durée de la submersion. La classification vernaculaire des sols que nous utilisons, la plus courante, est en langue peul. Elle est

⁽¹⁾ Voir la première partie, chapitre III. C'est du Delta intérieur que s'est propagée la culture des riz flottants africains. PORTERES R. 1955, décrit la migration des riz *Baga-malé* cultivés actuellement dans la région littorale guinéenne, depuis le Moyen-Niger.

⁽²⁾ On trouvera des détails botaniques dans CAMUS A., et VIGUIER P., 1936.

toute descriptive, beaucoup moins riche que celle utilisée par les peuples cultivateurs soudanais (3)

a. *Leydi diarandi*

C'est le sol sableux (...)

b. *Leydi danéri* ou terre blanche

Ce sont des sols plus riches en limon (...)

c. *Leydi bodéri*

C'est le sol habituel des cuvettes argileuses (...)

d. *Leydi baléri*

Ce sont des sols humifères surmontant des horizons gleyfiés bleuâtres (...).

(201)

A. les travaux et les jours de Mama Traoré, riziculteur de Macina

Pour décrire concrètement la vie d'un riziculteur du Delta des relations constantes ont été entretenues avec l'un d'entre eux pendant un an et demi, d'octobre 1957 à mars 1959. Kaoudou Traoré, jeune homme de vingt ans est un Diamadio du Macina. Il habite le village de Daga, situé au sud de Ténenkou. Sachant lire et écrire, mais vivant exclusivement d'occupations traditionnelles, Kaoudou Traoré a tenu un journal des activités de chacun des membres de sa famille. Ce document nous permet de suivre les gestes qui, au rythme des saisons, constituent la vie quotidienne d'un riziculteur caractéristique du Delta. (...)

1. Le village de Daga (...)

(202)

Daga possédait en 1955 105 habitants dont 97 résidents, tous Rimaïbé à part une famille peul de 5 personnes. Ce saré a été fondé au 19^{ème} siècle à la suite de la création de Ténenkou sous la Dina (4).

Voici la liste des familles d'après les recensements et leur origine :

1. Mama Traoré, 12 personnes, famille venant de Djenné à la fin du siècle dernier (...).

(3) DABIN B., 1951, donne la nomenclature vernaculaire utilisée par les Bambara sur les terres de l'Office du Niger.

(4) Le toponyme indique que le tertre fut initialement un lieu de campement saisonnier des pêcheurs, *daga* ou *daka*.

Daga illustre ce qui a été dit sur le caractère fortuit du village de Rimaïbé, le saré. La diversité d'origine de ses habitants est remarquable. (...)

(203)

Le village de Daga ne représente qu'une collectivité de résidence. Son chef, salué du titre d'*Amirou*, n'a aucun rôle foncier.

2. La vie quotidienne de Mama Traoré en 1958.

Mama Traoré, famille n°1, est né en 1905, a fait trois ans de service militaire au cours desquels il a été en France. Chef de village, il ne semble pas avoir beaucoup d'autorité personnelle et laisse volontiers la parole à son fils aîné. Sa femme Soutra Traoré est sa cousine germaine, fille d'une tante paternelle de Mama Traoré. Elle a eu dix enfants dont sept sont vivants, une fille aînée est mariée, deux autres filles sont *bambado*, l'une a Silli, l'autre dans le même village de Daga (⁵). Il demeure quatre enfants dans le *gallé* : Kaoudou qui est né en 1957 (attention, plus certainement 1937, Jean Gallais lui donne 20 ans en 1957 dans l'introduction), a été à l'école de Ténenkou pendant dix ans, parle et écrit un français rudimentaire mais correct ; Sékou né en 1943 ; Semba né en 1950 ; Ali né en 1956. Aux côtés de cette famille conjugale vit une famille collatérale, celle de Bouboucari, demi-frère de Mama. (...)

(204)

Les onze personnes vivent dans un enclos très étroit, quelques 80m² où se dressent deux cases en terre et trois paillotes. (...)

En 1958, les champs familiaux sont les suivants :

a. Une première rizière semée en *simo-bodêo* (⁶) est située à Tayéwal, partie ouest du casier. La surface est de 2,50 ha.

() Les détails personnels que nous donnons sur certains des habitants du Delta paraîtront peut-être relever de l'anecdote. A notre sens ils méritent attention. Que Mama Traoré ait été tirailleur, qu'il ait épousé sa cousine, qu'ils aient eu dix enfants dont sept survivent..., tout cela est significatif de la condition d'un Rimaïbé du Delta. Note de bas de page non utilisée dans le texte.

(⁵) Les Rimaïbé ont pris l'habitude peul du *bambougol*, l'échange d'enfants entre le frère et la sœur. En particulier si une peul n'a pas de fille, elle en adopte une de son frère. Cette nièce, dite *bambado*, l'aide jusqu'à l'âge du mariage

(⁶) Des *simo* variétés tardives de riz flottant il existe dans le Delta au moins quatre types, *simo-danéó* à grumelle jaune, *simo-baléo* à grumelle noire, *simo-bodêo* à grumelle rouge, *simo-bourou* ou grand *simo*.

b. une deuxième rizière de 2,39 ha, située un peu plus bas et consacrée au *simo-danéó*.

c et d. deux petites parcelles de riz de soudure sont situées entre le village et le marigot de Gomou, l'une en *sossowel*, variété demi-tardive (0,22ha), l'autre en *simismo*, variété semi-hâtive (0,45ha). (...)

(205)

Le 11 janvier 1958, la récolte des rizières de 1957 s'achève chez Mama Traoré. Le cycle des travaux agricoles de 1958 commence dès le lendemain. La question de l'emplacement des rizières est déjà réglée, la récolte de 1957 ayant été suffisante on reprend les mêmes parcelles, évitant ainsi le travail de défrichement de nouvelles terres. (...)

Les trois jeunes hommes de la famille, Bouboucari, Bagui et Kaoudou, se dirigent dès l'aube vers les rizières qui viennent d'être récoltées. (...)

Les trois hommes travaillent neuf jours jusqu'à la fin de janvier, sur leurs rizières près du village.

Un peu avant l'aube, les femmes de la famille et Mama se lèvent. (...).

(206)

En février les laboureurs ont interrompu leurs travaux pour poursuivre le battage de la saison précédente. (...)

(208)

En avril commence la saison des pêches.

(209)

En 1958, Mama Traoré décide de faire ensemer ses rizières dès le dimanche 15 juin, la crue de 1957 ayant été assez forte et précoce, avant les premières pluies qui s'abattent de 20, 21 et 22 juin. (...)

Le 2 juillet Mama Traoré décide de renouveler les semis de *simo*, craignant que les premiers n'aient été prématurés par rapport aux pluies. A partir du 14 juillet, les travailleurs effectuent un second houage sur les rizières hautes non encore ensemenées, c'est le *diarba* qui débarrasse le sol des herbes venues avec les pluies. Au début d'août ces rizières hautes sont ensemenées de *sossowel* ou *simsimo*. (...)

En fin de juillet, l'hivernage est bien assuré. (...)

Le désherbage-sarclage qui commence à la mi-juillet est une opération longue et délicate. Ce premier désherbage demande 7 à 10 jours par ha et doit être terminé avant l'arrivée des eaux. Celles du Gomou gonflent au début d'août, mais le

désherbage des rizières de Tayéwal est terminé le 10 août, avant l'entrée en crue du casier.

Les riziculteurs qui ont quelque répit savent que leur main-d'œuvre est appréciée chez les cultivateurs de mil qui sarclent leurs champs. (...). Mama Traoré et Bagui partent le 2 Août à Fantina (...). Le 21 août ils reviennent. En septembre le travail dans les rizières est moins exigeant. Sarcler les rizières hautes, (...). Préparer une nouvelle rizière pour 1959. Le 20, 23, 25 et 30 septembre, les 1^{er} et 2 octobre Kaoudou et ses deux frères effectuent le *balagou* d'une parcelle. Aussitôt après, ils font le deuxième désherbage des rizières. (...) Le 8 octobre, Kaoudou part à Guélédié aider des parents pour la récolte des mils. Guélédié est à 45 km à vol d'oiseau au Nord de Daga. Le jeune homme n'est de retour que le 22 octobre et assure n'avoir reçu aucun salaire puisqu'il s'agissait d'une aide familiale.(...)

Le maximum de la crue est arrivé. Daga est cerné de toutes parts par la nappe d'eau. (...) Les hautes eaux facilitent le transport. (...). A Daga les premières parcelles ont été moissonnées le 28 octobre. Les échanges de main d'œuvre entre familles du village sont très actifs. Chacun s'embauche chez le voisin qui récolte sa rizière et reçoit deux gerbes de riz, 5 kg de paddy, pour la journée. Kaoudou travaille chez un voisin le 29 et 30 octobre, mais le lendemain il embauche cinq personnes pour terminer le deuxième désherbage de son *kourga*. Le 8 novembre Mama Bouboucar et Kaoudou font leur première récolte de l'année, celle de leur champ de *simismo* près du village. De l'eau jusqu'à mi-jambe, ils coupent les tiges à 20 ou 30 cm de l'épi avec la faucille dentelée et les laissent par poignée flotter à la surface de l'eau (photo 11). Le soir ils bottellent et réunissent les bottes par dizaines sur le bord du champ sec. »

Lexique du texte

Saré (136) : village des Rimaïbé souvent dispersés et à proximité des rizières

Amirou (123) : celui des propriétaires de pâturage qui détient la chefferie

Gallé (134) : vastes enclos où se dispersent les paillotes des Peuls.

Balagou (205) : une des trois méthodes de défrichement de nouvelles terres pour la riziculture qui consiste à couper l'herbe en profondeur quand la crue monte pour asphyxier la plante par une submersion durable. Se déroule en août.

Kourga (124) : parcelle dont le profit est strictement personnel exploitée par les Peul sédentarisé pendant les deux jours où ils sont déchargés des travaux agricoles collectifs.

